

Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique

Le 13 avril 2022

Madame Caroline Ratté  
Coordonnatrice à l'environnement  
Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et  
de la Gaspésie, C.P. 222  
Matane (Québec) G4W 3N1

**Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna (Dossier 3211-02-329)**

Madame,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna a été tenue entre le 9 mars 2022 et le 8 avril 2022, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Yves Rochon